



**Mmes et MM. les Présidents de club**  
**Mmes et MM. les Animateurs et Initiateurs de club**

Courcellette le 3 avril 2018

**Objet : Stage de formation continue : Pistolet 25 mètres, Standard et Vitesse**

Mesdames, Messieurs,

La Ligue de tir de Picardie organise, cette saison, un stage de formation continue : Pistolet 25 mètres, Standard et Vitesse.

**Objectif :** Etre en capacité de faire découvrir et progresser les tireurs dans les différentes épreuves de tir au pistolet 25 mètres.

A noter que la découverte et la pratique des disciplines 25 mètres sont incontournables pour les jeunes sportifs qui souhaitent effectuer un parcours de haut niveau...

C'est également l'occasion pour les B.F. Animateurs qui envisagent de suivre ultérieurement une formation de B.F. Initiateur, d'acquérir, en amont, de la compétence dans ces différentes disciplines.

**Date :** Samedi et dimanche **23 et 24 juin 2018**

**Horaires :** de **8 heures 30 à 18 heures**

Le repas du midi sera pris en commun.

**Lieu :** Celui-ci sera déterminé en fonction du nombre de participants

**Programme :**

- Présentation des différentes épreuves : pistolet 25 mètres, Standard et Vitesse
- Rappel des fondamentaux techniques pistolet précision 25 mètres
- Découverte et initiation aux fondamentaux techniques du geste d'attaque de cible 25 mètres (position, placement, coordination montée du bras, lâcher-visée...)
- Découverte et initiation aux fondamentaux techniques du pistolet Standard (Rattrapage de bossette et enchaînement vertical... travail du rythme...)
- Découverte et initiation aux fondamentaux techniques du pistolet Vitesse (Rotation du corps et enchaînement horizontal... travail du rythme...)

**Encadrement :** Daniel BLED

**Prérequis :**

- Être détenteur du diplôme « Brevet Fédéral d'Animateur ou d'Initiateur »
- Exercer régulièrement des actions d'encadrement au sein de son club ou d'un Comité Départemental et/ou s'engager à être actif dès la prochaine saison dans son club.

Rappel de la validité d'un Brevet Fédéral d'Animateur et d'Initiateur : La validité d'un Brevet Fédéral d'animateur et d'Initiateur est définitive une fois celui-ci obtenu. Cependant, pour être considéré comme actif et de ce fait inscrit au niveau du listing fédéral, l'animateur et l'initiateur doivent exercer régulièrement des actions d'encadrement et participer à une action de formation continue au moins une fois par olympiade.

**Pistolet et matériel requis :**

- Pistolet 25 mètres 5 coups,
- Protections auditives
- Lunette de tir avec trépied
- 5 boîtes de munitions

**Critère de prise en compte des inscriptions :**

- 10 places maximum
- Les places seront retenues en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions

**Frais de repas, frais pédagogiques et documentation :** La participation au montant de l'ensemble des frais pour les deux jours est fixée à 30,00€ par stagiaire. Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Tir de Picardie à effectuer le premier jour de formation.

**Frais de transport :** A la charge des participants

**Date limite d'inscription :** Imprimé joint à me retourner par mail [d.bled@wanadoo.fr](mailto:d.bled@wanadoo.fr) le lundi 14 mai 2018 au plus tard.

**Confirmation de participation :** Celles-ci seront envoyées par mail aux intéressés le lundi 21 mai 2018 au plus tard

**Informations complémentaires :** me contacter au 06 08 30 03 56

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents et futurs stagiaires, l'expression de mes salutations sportives.

Le Responsable Formation  
et Entraînement de la Ligue



Daniel BLED

**Pièce jointe : Bulletin d'inscription**